

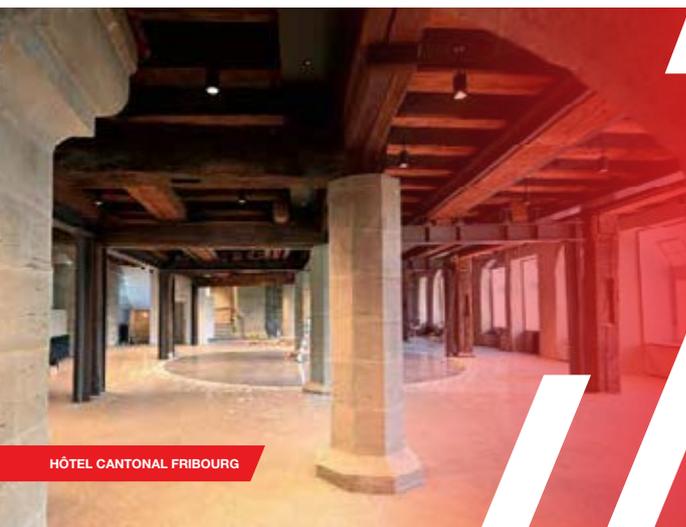
GRAN
DEUR
ET
DÉCROISSANCE
GENEVOIS DES
ENSEMBLES
GRANDS

Les derniers grands
ensembles ?

Les outils
de la démesure

Trois quartiers, trois réalités,
quelles utopies ?

1	Éditorial	LEARNING FROM SIMCITY : LES INVISIBLES DE LA CROISSANCE Marc Frochaux	5	
	Dossier	GRANDEUR ET DÉCROISSANCE DES GRANDS ENSEMBLES GENEVOIS Stéphanie Sonnette	6	
		LES DERNIERS GRANDS ENSEMBLES ? Stéphanie Sonnette	8	
		LES OUTILS DE LA DÉMESURE Rune Frandsen	13	
		TROIS QUARTIERS, TROIS RÉALITÉS, QUELLES UTOPIES ? Stéphanie Sonnette	18	
	Journal	PROFESSION : LA VILLE CIRCULAIRE : ENTRE PROJET, IDÉES ET REALPOLITIK Julia Jeanloz	36	
		VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE GRAND GENÈVE	42	
		CONCOURS : GAGNER UN CONCOURS AVEC UN PARKING RÉVERSIBLE	46	
		ÉVÉNEMENTS	49	
		TECHNIQUES & TEXTURES	50	
		VITRINE	52	
	Réalisation	GRAND HÔTEL EN DÉSHABILLÉ François Esquivié	54	
		TECHNIQUES INNOVANTES D'ASSAINIS- SEMENT DE TUNNELS SOUS TRAFIC Émilie Simonin et Laurent Brugger	60	





RENOANTIC

High Performance Epoxy

RENOCONCEPT EST LA GARANTIE D'UN SYSTÈME HAUTE PERFORMANCE POUR CHAQUE RÉNOVATION ET RENFORCEMENT DE STRUCTURES EN BOIS. IDEAL AUSSI POUR DE NOUVELLES STRUCTURES.



25



RÉSULTATS ET EXPERTISE
SUR PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE

WWW.RENOANTIC.CH

TRACÉS, REVUE SUISSE ROMANDE DES CULTURES
ET TECHNIQUES DU BÂTI
Revue fondée en 1875 / 11 numéros par an

TIRAGE REMP

Tirage diffusé: 4245 / vendu: 3951 (ISSN 0251-0979)

RÉDACTION

Rue de Bassenges 4, 1024 Écublens / 021 691 20 84
— espazium.ch/fr/revue-traces
— redaction@revue-traces.ch

Marc Frochoux, rédacteur en chef
Lic. phil. UNIL, MSc Arch ETH

Philippe Morel, rédacteur en chef adjoint, ingénierie
Lic. ès sciences UNINE

Camille Claessens-Vallet, rédactrice architecture
MSc Arch EPFL

Julia Jeanloz, rédactrice profession
MA Sciences sociales UNIL

Stéphanie Sonnette, rédactrice urbanisme
Urbaniste Paris XII

Audanne Comment, rédactrice
MSc Arch EPFL

Cedric van der Poel, codirecteur et resp. éditorial espazium.ch
Lic. phil. UNINE, MAS Urbanisme UNIL

Valérie Bovay, mise en page et design graphique
BA HES-SO en communication visuelle

Marlyse Audergon, mise en page et design graphique
Graphiste

Yony Santos, rédacteur web
MSc Arch EPF ETSAC, MAS Arch Aalto University of Helsinki

Laurent Guye, photolithographie
Polygraphe

MAQUETTE GRAPHIQUE ET COUVERTURE
Automatico Studio: Demian Conrad, David Héritier,
Dario Piansi et Arnaud Chemin

VENTE ET ABONNEMENTS

Numéro isolé: fr. 25.— (port en sus)
— espazium.ch/fr/sabonner

CHANGEMENT D'ADRESSE (MEMBRES SIA)

SIA Zurich / 044 283 15 15
— mutationen@sia.ch

ÉDITEUR

espazium, les éditions pour la culture du bâti
Zweierstrasse 100, Postfach, 8036 Zurich / 044 380 21 55
— verlag@espazium.ch
Senem Wicki, présidente
Katharina Schober, directrice

RÉDACTION SIA

— media@sia.ch

RÉGIE DES ANNONCES

Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Zicafet Lutfiu
Laubisrütistrasse 44, 8712 Stäfa / 044 928 56 11

RÉGIE DES ANNONCES (SUISSE ROMANDE)

Urbanic, Claude Froelicher
Avenue Édouard Dapples 54, 1006 Lausanne / 079 278 05 94

IMPRESSION

Stämpfli SA, 3001 Berne



ASSOCIATIONS PARTENAIRES

TRACÉS, TEC21 et Archi sont les organes officiels de la Société suisse
des ingénieurs et des architectes (SIA), sia.ch

Fondation ACUBE, epflalumni.ch / ETH Alumni, alumni.ethz.ch /
Union suisse des ingénieurs-conseils (suisse-ing), suisse-ing.ch /
Fédération des architectes suisses (FAS), architekten-bsa.ch

Toute reproduction du texte et des illustrations n'est autorisée
qu'avec l'accord écrit de la rédaction et l'indication de la source.

PARAISSENT CHEZ LE MÊME ÉDITEUR



TEC21 Nr. 7/2023 (10.03.23)
Energiewende am Kippunkt



ARCHI N. 1/2023 (03.02.23)
La Svizzera alla Triennale di Milano



SIA: QUELLES LEÇONS TIRER DE LA DÉMISSION DE PETER DRANSFELD ?

En décembre 2022, Peter Dransfeld, président de la SIA depuis 2021, quitte ses fonctions avec effet immédiat. De nombreuses réactions s'en sont suivies soulignant notamment le manque de transparence de la SIA sur les raisons de cette démission. Rencontre avec Alain Oulevey (vice-président) et Christoph Starck (directeur).

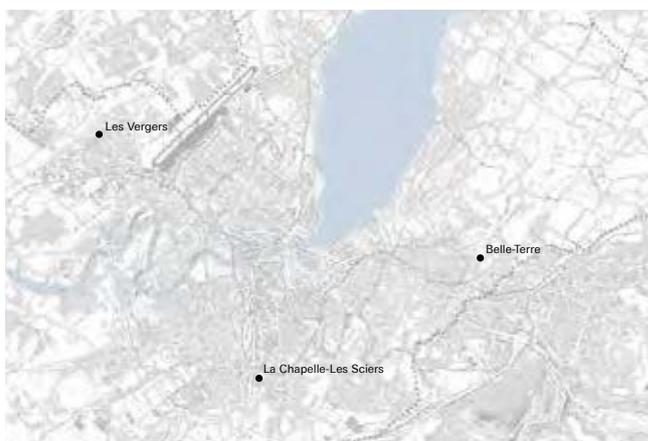
— espazium.ch/fr



Texte : Stéphanie Sonnette, photos : Matthieu Gafsou

Quand on construit à partir d'une page blanche, comme aux Vergers, à La Chapelle-Les Sciens ou à Belle-Terre, quels ingrédients faut-il mettre dans la recette pour fabriquer un quartier, une vie de quartier ? Au-delà d'une réponse strictement immobilière aux besoins en logements, quels imaginaires, quelles valeurs, quel projet de société portent ces nouveaux ensembles genevois ?





P. 19 : Les Sciens

Ci-dessus : situation des trois quartiers dans le Grand Genève (SITG)

Marcher dans un quartier fraîchement construit, dans ces allées souvent désertes, entre ces barres ou ces plots qui ont tous un air de famille, est une expérience singulière. On se sent souvent comme un intrus dans un environnement dont les habitants eux-mêmes ne se sont pas encore complètement saisi, en dehors des enfants qui s'approprient les lieux avec une facilité déconcertante. L'espace semble en latence, pas encore assez mûr pour que la vie prenne. Ce n'est pas la ville où se seraient sédimentés des usages, des fonctions, des bâtiments, mais la première couche d'une histoire qui reste à écrire, et le feuillet de départ est parfois un peu mince.

De la modernité figée de la cité satellite à l'utopie concrète des Vergers

Au-delà de l'aéroport, face au Jura, Meyrin a eu plusieurs vies. Villageoise et agricole avant les années 1950, puis résidentielle et technologique avec l'installation du CERN et la construction, à partir de 1961, de la première cité satellite de Suisse, la commune a vu sa population passer de 3000 à 14000 habitants en quelques années. Plus récemment, l'écoquartier des Vergers, en extension de la cité, est venu ajouter 3000 habitants supplémentaires et marque sans doute la dernière phase d'urbanisation de la commune.

La première cité est une parfaite illustration des principes de l'urbanisme moderne d'après-guerre : autour d'un forum qui incarne l'idée de centralité – centre commercial, culturel et cultuel de quartier, piscine –, les barres de logements sont disséminées dans un parc selon un plan orthogonal, et la circulation reléguée sur les pourtours du quartier. Parfaitement préservé grâce à un intense travail de sauvegarde¹, ce secteur de la cité apparaît conforme aux perspectives et maquettes de l'époque, figé dans cette image originelle, très dessinée, avec ses espaces verts bien peignés. Un décor plus qu'un espace que les habitants pourraient s'approprier.

Plus à l'ouest, l'écoquartier des Vergers (2003-2023, 1350 logements, 10000 m² de surfaces commerciales, 30 bâtiments, 16 hectares) vient prolonger la cité satellite sur les terrains agricoles en pente. Le plan en croix, défini par le plan localisé de quartier (PLQ) de 2011, est très simple : en guise de *cardo*, le parc des Arbères pointe tout droit vers le Jura, coupé à mi-pente par le *decumanus* de l'esplanade des Récréations. Avec sa rigidité orthogonale, ses barres de gabarit similaire, mais implantées plus serrées, il revendique sa filiation avec la cité satellite. Pas de centre commercial ici pour créer une intensité urbaine, mais une tentative de faire naître la vie dans l'ensemble du quartier par les espaces extérieurs, les équipements sportifs et scolaires et les programmes en rez-de-chaussée. L'esplanade, sur laquelle s'accrochent les barres bigarrées aux styles architecturaux hétéroclites, au-dessus du parking souterrain, est l'épine dorsale du quartier et sa centralité linéaire. Au rez des immeubles qui la bordent se côtoient par exemple l'auberge des Vergers (hôtel, bar, restaurant), une épicerie indienne ou la Fève, « supermarché participatif paysan ». Sa bande centrale plantée accueille des espaces de jeux pour enfants, des jardins gérés par les habitants. Ailleurs, les espaces interstitiels sont végétalisés ou occupés par des jardins partagés, du maraîchage, des serres ou des poulaillers, des enclos à animaux, plus proches du pré et des champs cultivés que de la pelouse tondue par le service espaces verts de la ville. De fait, aux Vergers, l'entretien des espaces extérieurs et les cultures sont assurés par la coopérative agricole de la ferme éponyme située à proximité, créée en même temps que le quartier pour rendre concrète la volonté des futurs habitants d'une alimentation en circuit-court².

Avec sa rigidité orthogonale, ses barres de gabarit similaire, mais implantées plus serrées, le plan des Vergers revendique sa filiation avec la cité satellite.

Le quartier tel qu'il se présente et qu'il fonctionne aujourd'hui est le résultat d'une démarche de longue haleine que la Commune a voulue expérimentale et visionnaire sur les

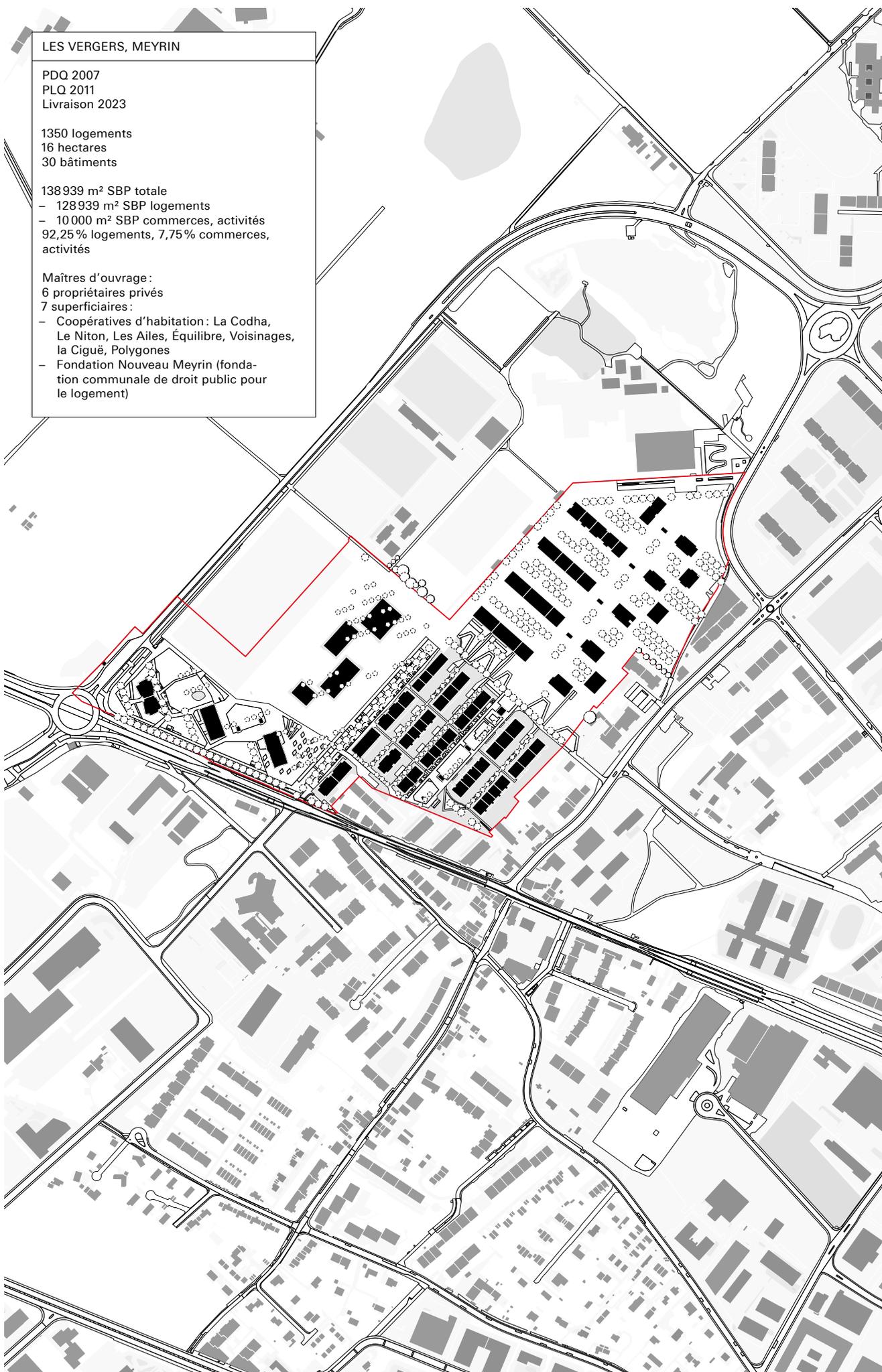
LES VERGERS, MEYRIN

PDQ 2007
PLQ 2011
Livraison 2023

1350 logements
16 hectares
30 bâtiments

138 939 m² SBP totale
– 128 939 m² SBP logements
– 10 000 m² SBP commerces, activités
92,25 % logements, 7,75 % commerces, activités

Maîtres d'ouvrage :
6 propriétaires privés
7 superficiaires :
– Coopératives d'habitation : La Codha, Le Niton, Les Ailes, Équilibre, Voisinages, la Ciguë, Polygones
– Fondation Nouveau Meyrin (fondation communale de droit public pour le logement)





A



B



C



D



E



F



LA CHAPELLE-LES SCIERS, LANCY
ET PLAN-LES-OUATES

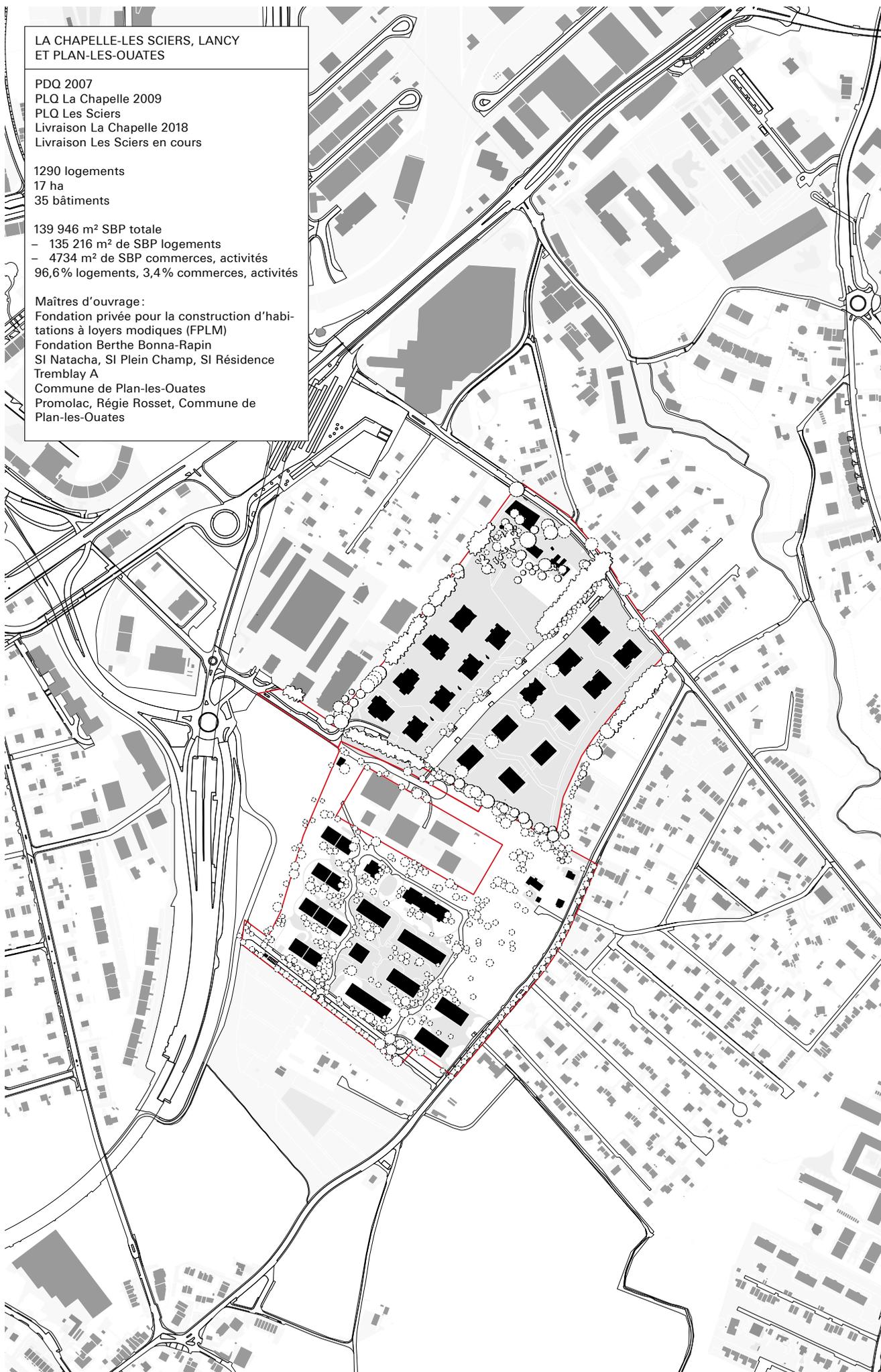
PDQ 2007
PLQ La Chapelle 2009
PLQ Les Sciers
Livraison La Chapelle 2018
Livraison Les Sciers en cours

1290 logements
17 ha
35 bâtiments

139 946 m² SBP totale
- 135 216 m² de SBP logements
- 4734 m² de SBP commerces, activités
96,6% logements, 3,4% commerces, activités

Maîtres d'ouvrage :

Fondation privée pour la construction d'habitations à loyers modiques (FPLM)
Fondation Berthe Bonna-Rapin
SI Natacha, SI Plein Champ, SI Résidence Tremblay A
Commune de Plan-les-Ouates
Promolac, Régie Rosset, Commune de Plan-les-Ouates



questions sociales et environnementales. Propriétaire de la moitié du foncier, elle a octroyé ses droits à bâtir à sept coopératives d'habitation³ et à la Fondation Nouveau Meyrin⁴. Ce choix, comme celui d'impliquer les habitants actuels et futurs bien en amont du projet, s'est révélé décisif pour l'ambiance générale du quartier et la manière dont chacun semble se l'approprier.

La Chapelle-Les Sciens : l'impasse de la cité dortoir

Au sud de la Praille, à 10 minutes à pied du pôle multimodal de Lancy Bachet, le nouveau quartier La Chapelle-Les Sciens (1290 logements, 3240 habitants, 35 bâtiments, 2007-2023, 17 hectares), construit sur des terrains agricoles et des jardins ouvriers, fait l'effet d'une entité autonome, enclavée entre des zones villa, l'autoroute A1 et le bâtiment de la police routière.

À la différence des barres des Vergers, le modèle ici est celui des plots dans un parc. Si les bâtiments ont tous un air de famille, on distingue clairement deux époques d'urbanisation, entre le quartier de La Chapelle (2009-2018) et celui des Sciens (2016 - en cours), tous les deux issus d'un plan directeur de quartier de 2007. Le premier accueille 18 plots sur deux rangées, à bonne distance les uns des autres, de part et d'autre d'une rue circulable en impasse bordée de rares commerces. Dans le second, 16 bâtiments, plus variés dans leurs formes et leurs hauteurs (barres et plots, R+3 à R+7), sont répartis aléatoirement sur un terrain en pente, sans voie automobile, et desservis par un entrelacs de chemins piétons qui serpentent entre les immeubles. Avec leurs rez-de-chaussée souvent surélevés, sans contact avec le sol, les objets posés sur leur socle semblent revendiquer leur autonomie vis-à-vis de l'espace extérieur.

À la différence du plan moderniste des Vergers, le modèle de La Chapelle-Les Sciens est celui des plots dans un parc. À l'intérieur de l'enveloppe imposée, les architectes choisis par les différents maîtres d'ouvrage s'expriment librement.

La forme du quartier, la morphologie des bâtiments résultent du PDQ et des deux PLQ qui ont fixé le principe des plots, leur implantation, leurs gabarits. À l'intérieur de l'enveloppe imposée, les architectes choisis par les différents maîtres d'ouvrage s'expriment librement : béton, bois, pierre massive, métal, couleurs, avec ou sans balcons, loggias, etc. L'unité formelle du quartier devrait être donnée par le gabarit des plots, sa diversité assurée par la relative liberté accordée aux architectes. En réalité, les deux quartiers sont constitués d'un chapelet de grappes plus ou moins fournies de bâtiments conçus par un même bureau d'architectes en fonction du nombre d'immeubles attribués aux différents investisseurs : des fondations privées, des sociétés immobilières, la commune de Plan-les-Ouates, une coopérative d'habitation. Le bureau BCMA a réalisé trois « grosses » grappes de 3, 4 et 8 plots. Avec 15 plots sur 35, il prend le lead, avec son écriture caractéristique, homogène et sobre jusqu'à la monotonie, faisant apparaître les bâtiments réalisés par d'autres bureaux comme des intrus dans le paysage, des gesticulations excessives.

Au-delà de la forme, deux choses surprennent : la monofonctionnalité du quartier et l'absence d'un lieu qui ressemblerait à une centralité. À l'exception de quelques commerces et services le long de l'axe circulé de La Chapelle, l'ensemble est exclusivement résidentiel. On ne fait pas ses courses sur place, on ne va pas non plus à la salle de sport ni chez le coiffeur. L'école du Sapay, à la jonction des deux opérations, et la crèche sont les seuls points d'intensité qui rythment la vie quotidienne, au milieu des plots qui se déroulent sans hiérarchie sur le sol ondulé. Et on se demande quel est le potentiel de mutation de ce quartier. Comment pourrait-il évoluer à terme pour offrir à ses plus de 3000 habitants – la taille d'une petite ville – les aménités et les services de proximité dont ils pourraient avoir besoin ?



Belle-Terre



Les Vergers



Les Sciers



Les Vergers



A



B



C



D



Bien au-dessus du lac, sur la rive sud, à proximité de la frontière française, on découvre au bout d'une voie d'un kilomètre de long un grand ensemble qui semble avoir atterri d'un seul bloc au milieu des champs. Les deux premières pièces (670 logements, 12 000 m² d'activités, commerces, services, 2,8 hectares) du futur quartier Belle-Terre (à terme 2670 logements, des commerces et des services, 38 hectares) se dressent seules en attendant les suivantes qui viendront se greffer autour du mail, seule voirie circulaire du quartier. La situation en plateau est exceptionnelle et donne le sentiment d'être très loin de la ville – bien qu'on ne soit qu'à quelques minutes en bus de la gare des Eaux-Vives –, en prise directe avec le ciel et le grand paysage. Des jardins occupent les angles des parcelles, délimités par des immeubles pliés à angle droit, sous lesquels on passe pour accéder à une vaste esplanade intérieure minérale. Une centralité de quartier s'esquisse entre l'esplanade et le mail autour de quelques commerces en rez-de-chaussée, des arrêts de bus et des bureaux⁵.

Par rapport aux Vergers et à La Chapelle-Les Sciens, ces deux premières pièces urbaines proposent une troisième voie. Ni des barres, ni des plots, ni une forme classique d'alignement sur rue, mais un entrelacs de bâtiments complexes aux épannelages variés, de R+3 à R+9. Les extérieurs très dessinés offrent une diversité de situations de grande qualité : jardins, jeux d'enfants, passages, seuils, etc. Formellement, l'ensemble, parfaitement cohérent, fonctionne comme un seul bloc, alors même que les bâtiments ont été conçus par quatre bureaux différents.

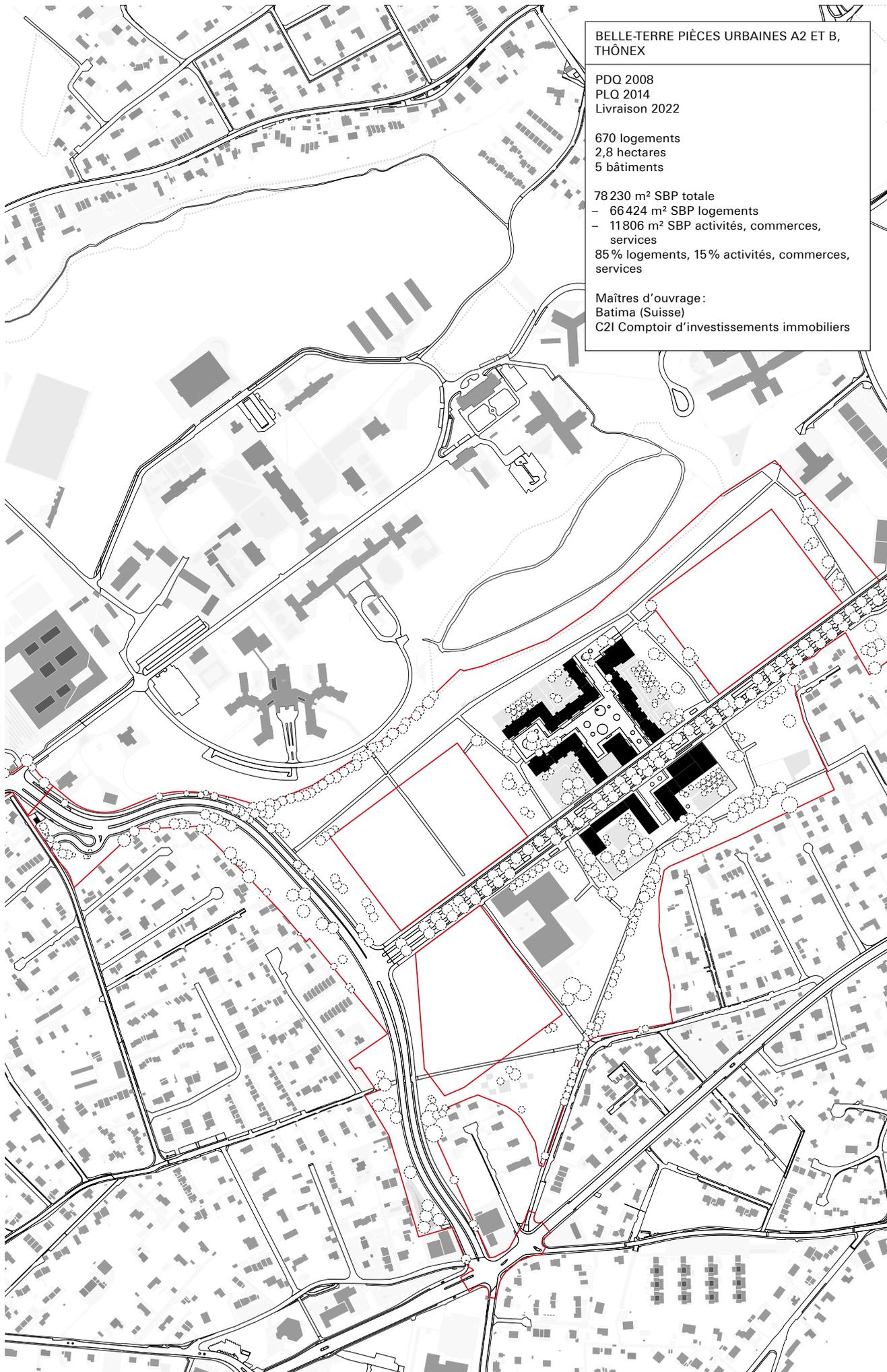
À la différence des deux autres quartiers, il n'y a qu'un seul investisseur (Batima et C2I), pour l'ensemble de Belle-Terre, et un unique pilote du projet urbain et architectural des deux premières pièces (Atelier Bonnet), ce qui explique l'extrême maîtrise de l'ensemble. Le schéma traditionnel de production des quartiers (PDQ, PLQ, attribution des lots à des investisseurs qui choisissent leurs architectes) a été court-circuité. Un plan directeur de quartier définissant des pièces urbaines (mais pas des bâtiments) et un projet d'espaces publics et d'infrastructures a d'abord été établi en 2008. Des mandats d'étude parallèles (MEP) ont ensuite été organisés pour tester la faisabilité du plan sur les deux pièces centrales, dont l'Atelier Bonnet a été lauréat avec son projet de barres pliées. C'est ce dessin qui sera transcrit dans un plan localisé de quartier avec un cahier des charges précis⁶ rédigé par le bureau d'architectes qui travaillera ensuite avec trois autres bureaux pour réaliser les bâtiments.

En termes de mixité, ces deux premières pièces proposent une relative mixité fonctionnelle (bureaux, commerces et services représentant 15% de la SBP totale, une école), qui laisse entrevoir à terme la possibilité d'une centralité de quartier. Dans les pièces suivantes, pour diversifier le profil des habitants et des ménages, 400 logements seront attribués à des coopératives et à une fondation immobilière de droit public pour l'intégration de personnes en situation de handicap.

Les deux premières pièces urbaines de Belle-Terre proposent une troisième voie : ni des barres, ni des plots, ni une forme classique d'alignement sur rue, mais un entrelacs de bâtiments complexes aux épannelages variés.

Les modèles en question

Il est encore trop tôt pour dire comment vivront ces quartiers et ce que leurs habitants en feront ; si l'architecture tiendra le choc, si ces ensembles sauront accueillir de nouveaux programmes et de nouveaux habitants, supporter le changement climatique. Mais on voit déjà aux Vergers ce qu'on n'a pas vu dans les autres quartiers : la concrétisation d'une volonté collective – celle de la commune, des coopératives et des habitants – d'inventer un autre avenir. En choisissant d'attribuer des droits de superficie à





Les Vergers



des coopératives, en occupant les rez-de-chaussée, en donnant ses espaces extérieurs en gestion à une coopérative agricole et en impliquant les habitants, la commune a su tirer parti du cadre conventionnel de production du bâti pour y faire vivre son projet social, économique et écologique.

Les nouveaux quartiers sont les produits d'un écosystème administratif et financier (voir article « Les outils de la démesure » de Rune Frandsen, pp. 13-17) et les héritiers de modèles urbains et architecturaux. Ils résultent aussi de décisions anciennes qui mériteraient d'être réévaluées en cours de route et ajustées à de nouveaux paramètres. Mais l'exemple de Meyrin montre qu'ils ne sont pas condamnés à la vocation résidentielle que leur assignent encore les logiques de zoning. Leurs habitants, les communes qui les accueillent peuvent en faire autre chose. Par leur densité et leur masse critique, ils pourraient devenir des centralités plus larges et plus diversifiées dans leurs fonctions, leurs programmes, leurs populations. Des quartiers mixtes en somme. ▮

- 1 Voir: Georges Addor: inventaire, évaluation qualitative, recommandations, EPFL/ENAC/IA/TSAM, Franz Graf, Mélanie Delaune Perrin, Giulia Marino, 2013
- 2 Les légumes produits par la ferme sont vendus à la Fève. Des ateliers de transformation ont également été créés dans le quartier.
- 3 La Codha, le Niton, les Ailes, Équilibre, Voisinages, la Ciguë, Polygones. La Commune est également parvenue à un accord avec les propriétaires privés possédant l'autre moitié des terrains afin de mutualiser leurs parcelles pour constituer un espace public d'un seul tenant.
- 4 Fondation communale de droit public pour le logement, créée en 1966
- 5 Pour une description et une analyse plus précises des deux premières pièces du quartier, lire le cahier *Bâtisseurs suisses* consacré aux pièces urbaines A2 et B de Belle-Terre, espazium – les éditions pour la culture du bâti, février 2023.
- 6 Il définit les principes d'implantation, les gabarits, hauteurs, la profondeur des bâtiments, les alignements, l'affectation des sols.

La culture du bâti, vecteur de rapprochement avec l'Europe

Erik Wegerhoff, *TEC21*



Claudia Schwalfenberg est cheffe du service Affaires politiques et responsable Culture du bâti pour la SIA. Elle s'est rendue à Davos en tant que membre du groupe de rédaction international qui a contribué à la conception de l'« Alliance de Davos pour la culture du bâti ». (PHILIP BÖNI)

Sur invitation de la Suisse, les ministres européen-nes de la culture se sont réuni-es en janvier à Davos dans le cadre du Forum économique mondial: une rencontre qui a débouché sur la création de l'Alliance de Davos pour la culture du bâti. Claudia Schwalfenberg (SIA) livre ses réflexions sur la portée politique de cette alliance.

TEC21: Qui a été à l'initiative de cette rencontre à Davos, et qui y a pris part ?

L'invitation a été lancée par le président de la Confédération Alain Berset à l'intention des ministres européen-nes de la culture, mais des représentant-es d'organisations supranationales telles que l'UNESCO ou ONU-Habitat y ont également assisté – l'Office fédéral de la culture (OFC) vise une alliance transeuropéenne. Par ailleurs, des acteurs internationaux issus des secteurs de la construction, de l'immobilier et des finances ainsi que des personnes de la société civile étaient également présents.

L'accent a-t-il été principalement mis sur la responsabilité du privé pour le bien commun qu'est la culture du bâti ?

Oui et non, car cette responsabilité incombe à la fois au secteur privé, aux pouvoirs publics et à la société civile. Mais cela signifie aussi que le privé doit en assumer une plus grande part. D'où la création de l'Alliance de Davos pour la culture du bâti et du secrétariat – financé par la Suisse – qui, lui, sera rattaché au Forum économique mondial (FEM). Une mesure appelant l'économie privée à s'engager encore davantage.

Pourquoi la Suisse a-t-elle pris le leadership ?

Si la Suisse ne s'est intéressée que relativement tardivement à la culture du bâti, elle a frappé un grand coup en 2018 avec la Déclaration de Davos, suivie en 2021 de la définition des huit critères pour une culture du bâti de qualité¹. La SIA n'est d'ailleurs pas étrangère à cet engagement, puisque le *Manifeste sur la culture du bâti* formulé en 2011 par la Table ronde Culture du bâti², dont elle est à l'initiative, en a constitué une base conceptuelle importante. La Suisse est reconnue à l'échelle internationale pour sa culture du bâti. Elle dispose d'un office fédéral qui s'y consacre activement.

En quoi consiste concrètement cette Alliance de Davos pour la culture du bâti ?

L'idée est de mettre en place des coopérations interdisciplinaires et intersectorielles afin de dégager des solutions porteuses d'avenir pour l'aménagement de notre cadre de vie. En d'autres termes, l'Alliance poursuit une vision où durabilité et culture du bâti vont de pair – un objectif qu'elle entend atteindre en promouvant la mise en place de réseaux, de coopérations, de formations ainsi que l'échange de connaissances. Les activités de l'Alliance seront chapeautées par un comité directeur – auquel appartiennent par exemple le ministère de la culture lituanien, Avison Young, Bouygues Bâtiment International, la Deutsche Gesellschaft für nachhaltiges Bauen (DGLB) (société allemande pour la construction durable) ou encore le Conseil des architectes d'Europe (CAE).

À quoi doit s'attendre le secteur de la construction en Suisse ?

Il s'agit d'amener les débats à un autre niveau et de créer des conditions dans lesquelles la qualité constitue un paramètre central dans l'aménagement du cadre de vie. Les répercussions seront donc assez indirectes. On ne verra pas tout de suite de résultats concrets, le but est avant tout de développer des solutions.

Vous parlez d'allier durabilité et culture du bâti. En parallèle, vous rappelez que cet objectif doit se réaliser au travers de coopérations interculturelles. Ne risque-t-on pas de voir émerger des conflits ?

Je pense plutôt que cela permettra d'ouvrir le dialogue entre différentes cultures professionnelles. L'une des représentantes des entreprises s'est adressée aux acteurs politiques et leur a affirmé : nous répondons à la demande — à vous de nous donner des lignes directrices. L'idée de rapprocher les différents acteurs en améliorant leur coopération a été très bien accueillie. C'est une avancée décisive, car les ministères de la culture restent souvent bien en marge du terrain.

Jusqu'où peut-on avoir foi en des engagements pris par des acteurs économiques dans le cadre d'un forum qui n'a pas foncièrement vocation à défendre des intérêts culturels ? La culture du bâti n'est-elle pas l'un de ces thèmes évocateurs, dont la laxité de la définition crée un flou avantageux ?

Je ne le pense pas, même si je dois concéder que cela puisse se traduire par un certain immobilisme. Je comparerai ça aux débats entourant la durabilité qui, bien que chronophages, peuvent s'avérer fructueux. Prenons l'exemple d'Aldi Suisse, qui a annoncé cesser l'importation de fruits et légumes par avion et n'en faire la promotion plus qu'en saison. Ce type de démarche ne se réalise pas en un jour. Le secteur privé n'est pas insensible à la culture du bâti, mais encore faut-il qu'il reçoive les impulsions — et les mandats — qui lui permettent d'y contribuer. Dans un premier temps, il s'agira surtout de déclarations d'intention, comme ce fut le cas pour la durabilité. Mais à moyen terme, nous verrons émerger des mesures concrètes.

Comment Davos a-t-elle fait avancer l'agenda politique de la culture du bâti ?

La Suisse se ressent comme étant relativement isolée en Europe. L'engagement pris à Davos marque sa volonté de resserrer ses relations avec ses voisins. Il s'agit d'un rapprochement dont la culture du bâti est le vecteur. Car malgré cette distance, la Suisse partage des bases communes avec l'Europe.

La vraie nouveauté cette fois, c'est qu'il s'agit non pas seulement de tisser des liens économiques, mais aussi d'impliquer la société civile. Jusqu'à présent, les représentants de celle-ci étaient principalement issus du secteur de la construction — organisations professionnelles ou organismes actifs dans le domaine du patrimoine. Désormais, des institutions ou groupes de représentants évoluant dans des contextes très différents seront intégrés, par exemple la Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales (OING) du Conseil de l'Europe. Le fait qu'une conférence sur la culture du bâti de deux jours soit dirigée par un chef de gouvernement marque une dynamique forte. Nous pouvons et devons l'exploiter.

Par quoi est-elle motivée ?

Je pense que l'engagement d'Alain Berset relève d'un intérêt et d'une volonté personnelle. Il a donné de nouvelles impulsions à la politique culturelle suisse. Naturellement, le fait que le ministre de la culture porte en même temps la casquette de chef de gouvernement est une spécificité helvétique. Cela traduit aussi une conception particulière de la culture du bâti. En Allemagne, elle relève de la compétence du Ministère fédéral de la construction. L'ancrage culturel du bâti en Suisse met la barre haute. En tant qu'association professionnelle promouvant la culture du bâti, nous nous en voyons renforcés. Mais il nous reste du chemin à parcourir. La culture du bâti est trop cantonnée à l'architecture ou au patrimoine, la définition holistique vers laquelle nous tendons ne s'est pas encore imposée partout, loin de là. À nous de l'expliquer et de convaincre. La Table ronde Culture du bâti suisse pourrait s'avérer un bon levier à cette fin, puisqu'elle constitue un espace d'échange entre le privé, le public et la société civile. τ

1
2

Téléchargement sous : baukulturschweiz.ch/fr
Ibid.

-  PUISSANTE DOUCHETTE SEANT
-  DOUCHETTE POUR DAMES
-  DETARTRAGE
-  NETTOYAGE THERMIQUE
-  ASPIRATION DES ODEURS
-  ECLAIRAGE D'AMBIANCE
-  IMPULSIONS
-  OSCILLATION
-  ATRE PROFILS UTILISATEURS

LAUFEN